

Municipalité régionale de comté de Témiscamingue

21, Notre-Dame-de-Lourdes, Bureau 209
Ville-Marie (Québec) J9V 1X8
819 629-2829 / 1 855 622-6728
mrct@mrctemiscamingue.qc.ca



PROVINCE DE QUÉBEC...TÉMISCAMINGUE MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE TÉMISCAMINGUE

AVIS PUBLIC

Changement de lieu pour la tenue de la séance ordinaire du conseil du 17 juin 2026

Avis public est donné par le soussigné que la séance ordinaire du conseil de la MRC de Témiscamingue initialement prévue le 17 juin 2026 à Ville-Marie, se tiendra désormais au Centre communautaire, situé au 10, rue Principale à Nédélec à partir de 20 h 00.

Le présent avis est donné conformément aux dispositions de l'article 148.0.1 du *Code municipal du Québec* (RLRQ, c. C-27.1)

Donné à Ville-Marie, au bureau de la MRC de Témiscamingue, ce 27^e jour de mai 2026.

Sami Bdiri
Greffier trésorier-adjoint
MRC de Témisc

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, greffier-trésorier adjoint de la Municipalité de régionale de Témiscamingue, certifie que j'ai publié l'avis accompagnant le présent certificat, conformément à la loi, en affichant au bureau de la MRC et en publiant une copie sur le site internet de la MRC

J'atteste sous mon serment d'office que les faits relatés dans le présent certificat sont vrais.

En foi de quoi, je donne ce certificat, à Ville-Marie, ce 27 mai 2026.



Me Sami Bdiri
Greffier-trésorier adjoint